



3.6 Ontario (ON)

Population: 13 537 994

Nombre d'écoles (M-12): 4 893

Nombre d'élèves (M-12): 2 003 253

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12): ~81

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12): ~94 500

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Chacun des districts scolaires (60 anglophones et 12 francophones) a la possibilité d'offrir un service d'éducation à distance en utilisant le système ministériel de gestion de l'apprentissage et le matériel pédagogique en ligne, ou encore le leur. Beaucoup de ces conseils scolaires participent également à un consortium conçu pour permettre aux membres des conseils scolaires de travailler ensemble afin de maximiser leurs offres de services en ligne en partageant des ressources pédagogiques développées par tous. Aussi, l'Independent Learning Centre (ILC) continue d'offrir de l'éducation à distance par correspondance aux adolescents et aux adultes de toute la province. De plus, il y a huit différents fournisseurs de service d'éducation à distance pour les niveaux M-12 qui sont gérés par des administrations indépendantes ou privées, dont certains ont formé leur propre consortium.

La dernière fois que le ministère de l'Éducation a fourni des données aux chercheurs fut en 2013-2014, lorsqu'ils ont indiqué qu'environ 52 095 élèves suivaient des cours d'apprentissage en ligne (y compris des cours d'été). Au cours de l'année 2014-15, on estime qu'il y avait environ 60 000 élèves qui suivaient des cours en ligne proposés par divers fournisseurs de ces services dans les multiples districts scolaires ontariens. Des données en provenance de plus de 20 commissions scolaires indiquent que le nombre d'inscriptions connaît une hausse entre 30 et 35 % depuis deux ans. Selon ces résultats, il y aurait eu approximativement 67 000 élèves inscrits à des cours en ligne pendant l'année 2015-2016. On estime aussi que l'ILC a environ 20 000 élèves inscrits dans ses cours par correspondance. Enfin, les données les plus récentes indiquent qu'il y avait environ 7 500 élèves inscrits à des services d'éducation en ligne gérés par des organismes privés.

Il convient également de noter que, dans sa dernière réponse aux chercheurs, le ministère de l'Éducation a indiqué qu'il y avait eu environ 237 930 connexions en apprentissage mixte dans son système de gestion de l'apprentissage au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Gouvernance et réglementation

Depuis 2006, la stratégie provinciale d'apprentissage en ligne a amené le ministère à fournir aux conseils scolaires les divers appuis nécessaires pour offrir aux élèves des possibilités d'apprentissage en ligne et d'apprentissage hybride ou mixte, ainsi qu'un leadership au sein du système scolaire financé par la province en matière d'apprentissage en ligne. En vertu de cette politique, le ministère fournit aux conseils scolaires un système de gestion de l'apprentissage et d'autres outils pour la formation en ligne, un contenu de cours asynchrone, divers objets

d'apprentissage multimédia et divers autres supports techniques et de ressources humaines. Les conseils scolaires, qui sont responsables de la prestation de l'apprentissage en ligne, doivent signer une entente d'utilisateur avec le ministère. (par exemple, voir <http://www.edu.gov.on.ca/elearning/MasterUserAgreement.pdf>) pour accéder à tous les éléments et services offerts par le ministère.

En Ontario, les écoles en ligne privées fonctionnent comme des entreprises, indépendamment du ministère de l'Éducation. Les écoles offrant des crédits envers l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario doivent faire l'objet d'une inspection. Les inspecteurs recherchent des preuves d'interactions ponctuelles et continues entre l'enseignant et les élèves dans l'environnement d'apprentissage en ligne et établissent un lien direct entre les attentes spécifiques et globales du programme d'enseignement enseigné et évalué conformément à la politique du ministère et aux pratiques observées. Les inspecteurs examinent les cours en ligne pour se conformer aux lignes directrices de « *Growing Success*, 2010 ».

[Veuillez noter qu'une nouvelle vignette provenant de l'Ontario qui porte sur l'apprentissage en ligne au Conseil scolaire de district d'Upper Canada (UCDSB), avec l'appui du Consortium ontarien d'apprentissage en ligne est maintenant disponible au <http://k12sotn.ca/on/>. La vignette témoigne de l'efficacité du consortium, car l'UCDSB a triplé ses offres de formation en ligne et s'est élargie pour offrir également un programme de formation continue. Ils l'ont fait tout en étant confrontés des défis géographiques et technologiques. En rejoignant le consortium, l'UCDSB a non seulement élargi son offre de cours, mais également amélioré les possibilités de réseautage, de collaboration et de formation professionnelle des enseignants.]